

Connaissances, données et recherche

Action n° 3.10-22 Améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail

Contexte de l'action

PNST :

Développer des actions de recherche, si possible en partenariat, sur les thèmes suivants :

- **Connaissance de l'impact sur la santé** et des enjeux de prévention des nouvelles technologies et des nouvelles organisations du travail
- Compréhension des **effets de la multi-exposition sur un même poste de travail** (effets de synergie, d'annihilation, notamment dans le cas d'exposition simultanée à plusieurs produits chimiques, etc.)
- **Compréhension de l'impact physiologique différencié des situations de travail en fonction du sexe.**

Enjeu régional et national car il s'agit du seul programme actuel permettant d'approcher les prévalences des affections.

Objectifs de l'action

- Augmenter le taux de participation des médecins afin d'affiner les résultats régionaux pour obtenir une analyse plus précise des professions et secteurs d'activité à risque et pour repérer les pathologies émergentes.
- Renforcer les connaissances et les systèmes de données et les rendre plus opérationnels.

Champ géographique de l'action

Nouvelle-Aquitaine

Description de l'action

L'objectif du programme est d'améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail, de les quantifier et d'en suivre les évolutions dans le temps.

Pour ce faire, différents indicateurs ont été retenus : l'estimation du taux de prévalence des maladies à caractère professionnel (MCP) par rapport à la population salariée régionale selon le sexe, l'âge, la catégorie sociale et le secteur d'activité ainsi qu'une mise en exergue des agents d'exposition professionnelle associés.

Les médecins du travail signalent sur une période de quinze jours toutes les pathologies diagnostiquées en lien avec le travail et non indemnisées par un régime de sécurité sociale, suivant un protocole validé.

Public cible

Tous les salariés/ toutes les entreprises en Nouvelle-Aquitaine

Pilotes de l'action

- DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine - Inspection Médicale du Travail (Docteur Florence FERNET)
- Santé Publique France

Partenaires associés

ORS – SSTI- CARSAT Aquitaine et Centre Ouest

Déroulement et calendrier prévisionnel de l'action

- Confrontation de données entre les maladies professionnelles et l'enquête Maladies à Caractère Professionnel des années 2011 à 2015 en Aquitaine : parution des résultats prévue en 2017
- Mise en place d'une enquête unique sur la nouvelle région en 2017 avec de nouvelles conventions
- Evaluation fin 2017 et convention unique en 2018 ?
- Mutualisation des résultats à partir de 2017
- Analyse des données et rédaction d'une plaquette de restitution commune sur les 3 ex-territoires

Moyens

- Organisation d'un recueil de données sur 2 semaines en 2017 puis deux quinzaines par an
- Temps de MIRT et d'épidémiologiste
- Saisie de données
- Financement de l'ORS

Action n° 3.10-22 Améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail

Etat d'avancement

- 23 septembre 2016 : 1^{ère} réunion commune Direccte/Santé Publique France/ORS
- 6 décembre 2016 : Comité Technique National
- 2017 : une quinzaine prévue au 2^{ème} semestre
- Analyse des données en cours pour la confrontation de données MP-MCP

Méthodologie et indicateurs d'évaluation

- Nombre de médecins du travail participants au programme par quinzaine
- Nombre de signalements reçus
- Nombre et types de publications de résultats des quinzaines MCP région Nouvelle-Aquitaine

Contacts (relais de l'action)

1. Santé Publique France
2. ORS
3. SSTI
4. CARSAT